

K.V.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
SERVICE DES AFFAIRES INDIGENES

KIBUNGO



Usumbura, le 4 Avril 1958.-

N° 22130/1606.-

O B J E T

Compte-rendu Commission  
Consultative F.B.I. -  
Session 1958.

*Handwritten:*  
1314 / TP. 8 / 02 / cl.  
21 / 4 / 58.

- A Monsieur le Procureur du Roi à USUMBURA
- A Monsieur le Directeur du Plan Décennal à USUMBURA.
- A Monsieur le Directeur de l'Agriculture et de l'Élevage à USUMBURA
- A Monsieur le Chef du Service Vétérinaire à USUMBURA.
- A Monsieur le Directeur des Services Médicaux à USUMBURA.
- A Monsieur le Chef du Service de l'Enseignement à USUMBURA.
- A Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI
- A Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA
- A S.E. Monseigneur BIGIRUMWAMI, Vicaire Apostolique de et à NYUNDO.
- A Monsieur le Révérend EMMING, Secrétaire de l'Alliance des Missions Protestantes à USUMBURA.
- A Monsieur BIENVENU, Ingénieur Directeur du Service Hydrologique à ASTRIDA
- A Monsieur le Conseiller du Mwami du Ruanda à NYANZA.
- A Monsieur le Conseiller du Mwami de l'Urundi à KITEGA.
- Au Chef KAYUMBA Alexandre à KIGALI
- Au Chef NTIDENDEREZA J.-B. à MUHINGA
- Au Chef RUZOVIYO à KITEGA.
- Au Chef SERUVUMBA J.-N. à NYANZA.
- A Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à (TOUS) KIBUNGU
- A Monsieur l'Administrateur de Territoire POCHET à ASTRIDA.

Monsieur l'Administrateur de Territoire

En suite à ma lettre n°22120/1467 du 26 mars 1958 par laquelle je vous ai fait parvenir le compte-rendu de la Commission Consultative F.B.I. du Ruanda-Urundi - Session 1958, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe, un exemplaire de l'errata y relatif.

POUR LE CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES INDIGENES  
LE CHEF DU 3ème BUREAU,  
P. CHOTTEAU.

*Handwritten signature:* P. Chotteau

## - E R R A T A -

- Page 2 : 6e Alinéa: 2°: 2e ligne: lire Commissaires de District au lieu de Commissions de District.
- Page 3 : 4e Alinéa: 1ère ligne: lire: ne fussent fournies au lieu de ne furent fournies.
- Page 4 : 4e Alinéa: 7e ligne: lire: formule le voeu au lieu de formule les voeux.
- Page 5 : 3e Alinéa: 4e ligne: lire: de conventions avec les Caisses du Pays au lieu de: Des Conventions avec...
- 4e Alinéa: 8e ligne: lire: mais non prévues au plan décenal au lieu de mais non prévus.....
- 4e Alinéa: 11ème ligne: lire: un système de collecte des eaux pluviales au lieu de un système des collectes d'eau pluviale.
- Page 6 : A l'avant dernière ligne: lire: Impôt 10 Fr en 1958 au lieu de impôt professionnel en 1958.
- Page 10 : A la dernière ligne: . . . ajouter voir ci-avant
- Page 12 : 18e ligne: lire: cirque au lieu de crique.
- 33e ligne: lire: coupe-pression au lieu de compression
- Page 14 : 3e Alinéa: 5ème ligne: lire: demandes de subsides au lieu de demandes des subsides
- Page 27 : 32ème ligne: ajouter: accord pour l'examen.
- Page 38 : 9ème ligne: lire: après choix des desservants au lieu de coix des desservants.

-----